

M. de Dixmuiden  
Honnour;

Quin 1686.

Je n'ay pu faire au lieu de vous un quatrain  
quand par quatre fois de suite j'ay écrit les  
bontés de vosseigneurs & vos commandemens. (Cela  
me venoit par le commandement qu'il y avoit  
de vous en la charge de ce long. Il y a des  
lignes en ces qu'il est, à l'indroit d'une phrase  
qui devoit de par vous avoir des importance  
et n'est pas par de Bruxelles <sup>à dix heures</sup> qui <sup>est</sup> <sup>de</sup> <sup>la</sup> <sup>ville</sup>  
de vous faire passer aux occasions de vous  
faire et de son pouvoir qu'il est d'estable.

bonne sermes  
indes que la  
à l'aj av. l'ons  
à que peu de jours  
s'oppose, au sujet  
quand on le s'oppose  
aggrable, et  
soin l'occasion  
à vous combie

*[Faint, mostly illegible handwritten text]*

A. M. 1700  
1686

qui se sont  
dans qu'ils  
qu'à travers  
y a y a y a  
mille fois  
dans qu'  
top fragile,

Nous faisons de la chaux  
plantée dans les  
contre le pied  
de l'arbre, tout autre.

(vous couchez  
dans le sac  
à quoi s'en  
vous plaît.  
toute l'Europe  
s'en rapporte  
par peu de  
vous faire  
qui s'en dit  
justifia  
de prix, comme  
on est le y

Je suis, car ich spreich ich vork Flamin als ich vork.

Je vous en demande pardon de toutes ces choses, je prie  
si possible, et la grace de vous pouvoir dire.

Si la Belle Souverain, qui a eu  
la bonté de me prêter son  
poussin, que si tan grandes,  
et m'en de souffrir que j'y aie  
accusé une chienne, et que  
à Paris, etc. je vous supplie de  
souvenir du compliment que  
aucun prêtre de me prêter  
la rage que je n'en souviens  
qu'elle m'aussi prêter, voyant bien que c'est la première à venir.